

BULLETIN MUNICIPAL NOVILLARS - INFOS



JUIN 2024



SOMMAIRE

Le mot du maire / État civil.....	03
Les membres du conseil municipal.....	04
La répartition des Commissions.....	05

1. Vie quotidienne et infos pratiques

Calendrier de ramassage des déchets.....	06
Déchets abandonnés sur des terrains publics et privés.....	07
Mise en place des compteurs d'eau communicants	08
Nuisances sonores.....	08
Utilisation d'un défibrillateur.....	09
Planning d'activités des Seniors.....	10
Espace de Vie Sociale.....	11
Ludothèque.....	12

2. Evènements passés et dates à retenir

Tournoi Entente Roche-Novillars	13
Thé dansant.....	14
Dates à retenir.....	15
Commémoration du 8 mai.....	15

3. Travaux

La rue Weibel.....	16
Rénovation du cabinet médical.....	17

4. Associations

USN Sport Loisirs.....	18
Tennis club Roche Novillars.....	18
Aïkido.....	19
Troupe du Caméléon.....	20
Chorale Soul Gospel Voices.....	21

5. Infos pratiques.....	22
-------------------------	----

6. Mots croisés et recette.....	23
---------------------------------	----

LE MOT DU MAIRE



Chères Novillaroises, chers Novillarois,

À la suite des nouvelles élections anticipées du 15 mars, une équipe municipale renouvelée a été mise en place pour notre commune.

Cette équipe nouvellement constituée s'engage à poursuivre les projets en cours, notamment la recherche d'un médecin, ainsi que la réfection de la salle polyvalente.

Nous tenons à vous informer que les travaux de rénovation de la salle polyvalente, indispensables pour améliorer notre infrastructure communautaire, ne débiteront pas avant début 2025.

Parallèlement à cela, le raccordement au réseau de chaleur de celle-ci avec d'autres bâtiments communaux comme la mairie est aussi d'actualité.

Nous sommes conscients de l'importance de ces projets pour notre communauté et nous vous tiendrons régulièrement informés de leur évolution.

Nous sommes engagés à maintenir une communication transparente avec nos concitoyens, car nous considérons que c'est essentiel pour renforcer le lien entre la municipalité et la population. Notre objectif principal demeure d'améliorer le fonctionnement des services communaux pour garantir un environnement propice à la vie quotidienne de chacun.

En cette période estivale, toute l'équipe municipale vous souhaite un été serein et agréable.

Lionel PHILIPPE

ÉTAT CIVIL

Naissances

CHARDIN Elena

Le 4 janvier 2024

TEMIM Kays, Yazid, Nordine

Le 11 janvier 2024

SAÏD-DJADAL Ayaan, Mosess

Le 28 février 2024

MOSBAH Zayd

Le 21 avril 2024

Décès

DEBOUCHE Michelle Evelyne Andrée

Le 27 février 2024

GROSFILLEY Monique Renée Anne-Marie

Le 2 mars 2024

GRAND Jean-Pierre Claude

Le 15 avril 2024

LES MEMBRES DE VOTRE CONSEIL MUNICIPAL



Lionel PHILIPPE
Maire et conseiller communautaire



Sylvia PIANEZZA
2^e Adjointe
et conseillère communautaire



Nicolas CANO
1^{er} Adjoint



Frédérique THIMONIER
4^e Adjointe



Dat CAMELOT
3^e Adjoint



Aurore HERNANDEZ
Conseillère déléguée



Mathieu CAPPELLI
Conseiller délégué



Patricia SCHOLIVET
Conseillère



Maurice FILET
Conseiller



Céline CORROTTE
Conseillère



Laurent BERTIN DENIS
Conseiller



Carine BOURGAULT
Conseillère



Thomas POURCHET
Conseiller



Liliane AURIOL
Conseillère



Emmanuel RABAY
Conseiller

LES COMMISSIONS

COMMISSIONS PERPÉTUELLES	RÔLES	NOMBRE DÉLÉGUÉS	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
CAO (Commission Appel offres) Président le maire	Chargée d'attribuer les marchés. Choisit l'offre qui se révèle être économiquement la plus avantageuse au regard des critères préalablement définis par l'acheteur public	Commune de – 3 500 habitants • 3 membres titulaires • 3 membres suppléants	• Nicolas CANO • Sylvia PIANEZZA • Lionel PHILIPPE	• Dat CAMELOT • Mathieu CAPPELLI • Emmanuel RABAY
CCID (Commission Communale des Impôts Directs) Président le maire	Émet un avis sur la mise à jour des valeurs locatives foncières retenues comme bases de calcul des impôts directs locaux. Quorum de 5 membres doit être atteint.	Commune de – 2 000 habitants 24 propositions de personnes sont attendues (12 commissaires titulaires et 12 commissaires suppléants). (6 de chaque catégorie seront retenues par les services fiscaux)	Le conseil municipal	
Commission de contrôle des listes électorales Président le maire (ne siège pas à la commission de contrôle)	La commission de contrôle a deux missions : • s'assurer de la régularité des listes électorales et statuer sur les recours administratifs préalables déposées par les électeurs à l'encontre des décisions prises par le maire. La commission de contrôle s'opère au moins 1x par an et en tout état de cause avant chaque scrutin	Désigner les membres de la commission de contrôle des listes électorales. • 1 conseiller municipal , pris dans l'ordre du tableau, volontaire (hors maire, adjoints titulaires d'une délégation et conseillers municipaux titulaires d'une délégation en matière d'inscription sur la liste électorale) ; à défaut de volontaire, le conseiller municipal le plus jeune (hors cas précités) sera désigné. • 1 délégué de l'administration désigné par le Préfet, sur proposition du maire. • 1 délégué du Tribunal judiciaire désigné par le président du Tribunal judiciaire, sur proposition du maire	• Maurice FILET • Carine BOURGAULT • Laurent BERTIN DENIS	• Thomas POURCHET • Céline CORROTTE • Liliane AURIOL
CSCHN (Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier de Novillars)	Contrôle permanent de la gestion de l'établissement	Composée de 15 membres • Nommer 1 représentant	• Dat CAMELOT	• Nicolas CANO
SDH (Solidarité Doubs Handicap)	Contrôle de la gestion de l'établissement	Nommer 1 représentant	• Dat CAMELOT	• Sylvia PIANEZZA
SEEB (Syndicat d'Etudes de l'Est Bisontin)	Contrôle gestion de la crèche, relais petite enfance, école de musique	Nommer • 2 délégués titulaires • 2 délégués suppléants	• Carine BOURGAULT • Liliane AURIOL	• Laurent BERTIN DENIS • Céline CORROTTE
CCAS (Centre d'Action Sociale)	En charge des colis des anciens, repas fin d'année, bon d'achat etc ...	Nommer 8 délégués	• Frédérique THIMONIER Présidente • Liliane AURIOL • Aurore HERNANDEZ • Sylvia PIANEZZA	• Patricia SCHOLIVET • Céline CORROTE
AUDAB (Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Besançon)	Conseille et accompagne les adhérents et acteurs locaux dans l'aménagement des territoires	Nommer 1 délégué	• Sylvia PIANEZZA	• Lionel PHILIPPE
CNAS (Comité d'Action Sociale) Le maire	Œuvrer pour le mieux-être des personnels Territoriaux	Nommer 1 délégué	• Lionel PHILIPPE	
Défense / Sécurité	Correspondant défense, information, défense du Territoire	Nommer 1 délégué titulaire • 1 délégué suppléant	• Maurice FILET	• Emmanuel RABAY
Association des Communes Forestières	Représenter la collectivité dans la valorisation et la gestion du patrimoine forestier	Nommer 1 délégué titulaire • 1 délégué suppléant	• Mathieu CAPPELLI	• Dat CAMELOT
H25 (Habitat 25)	Attribution logement	Nommer 1 représentant	• Aurore HERNANDEZ	• Frédérique THIMONIER
SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) Entente Roche/Novillars	Gestion du complexe sportif	Nommer 5 délégués titulaires • 5 délégués suppléants	• Thomas POURCHET vice président • Carine BOURGAULT • Nicolas CANO • Dat CAMELOT • Mathieu CAPPELLI	• Aurore HERNANDEZ • Lionel PHILIPPE • Liliane AURIOL • Céline CORROTTE • Sylvia PIANEZZA

Deluz, Ecole-Valentin, Novillars, Tallenay

VOTRE JOUR DE COLLECTE : **Mardi**

DÉCHETS RÉSIDUELS
SEMAINE **impaire**

DÉCHETS RECYCLABLES
SEMAINE **paire**

→ Après un jour **férié**
la collecte se décale au lendemain

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 J	1 J	1 V	1 L	1 M	1 S
2 V	2 V	2 S	2 M	2 J	2 D
3 S	3 S	3 D	3 M	3 V	3 L
4 D	4 D	4 L	4 J	4 S	4 M
5 L	5 L	5 M	5 V	5 D	5 M
6 M	6 M	6 M	6 S	6 L	6 J
7 M	7 M	7 J	7 D	7 M	7 V
8 J	8 J	8 V	8 L	8 M	8 S
9 V	9 V	9 S	9 M	9 J	9 D
10 S	10 S	10 D	10 M	10 V	10 L
11 D	11 D	11 L	11 L	11 S	11 M
12 L	12 L	12 M	12 V	12 D	12 J
13 M	13 M	13 M	13 S	13 L	13 M
14 M	14 M	14 J	14 D	14 M	14 V
15 J	15 J	15 V	15 L	15 M	15 S
16 V	16 V	16 S	16 M	16 J	16 D
17 S	17 S	17 D	17 M	17 V	17 L
18 D	18 D	18 L	18 J	18 S	18 M
19 L	19 L	19 M	19 V	19 D	19 M
20 M	20 M	20 M	20 S	20 L	20 J
21 M	21 M	21 J	21 D	21 M	21 V
22 J	22 J	22 V	22 L	22 M	22 S
23 V	23 V	23 S	23 M	23 J	23 D
24 S	24 S	24 D	24 M	24 V	24 L
25 D	25 D	25 L	25 J	25 S	25 M
26 L	26 L	26 M	26 V	26 D	26 M
27 M	27 M	27 M	27 S	27 L	27 J
28 M	28 M	28 J	28 D	28 M	28 V
29 L	29 J	29 V	29 V	29 M	29 S
30 M	30 M	30 S	30 M	30 J	30 D
31 M	31 M	31 D	31 D	31 V	

Une question, un doute ?

☎ 03 81 41 55 35

✉ gestion-dechets@grandbesancon.fr

Direction Gestion des déchets

Accueil du public du lundi au vendredi,
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
94 avenue Clemenceau, 25000 Besançon



Calendrier de collecte 2024

UNE COLLECTE DANS DE BONNES CONDITIONS :

- Je sors mon bac uniquement la veille au soir ou avant 4h30 (poignée côté rue, couvercle fermé)
- Je rentre mon bac impérativement après la collecte

Trions collectif!
RÉDUIRE, TRIER, VALORISER NOS DÉCHETS

Deluz, Ecole-Valentin, Novillars, Tallenay

VOTRE JOUR DE COLLECTE : **Mardi**

DÉCHETS RÉSIDUELS
SEMAINE **impaire**

DÉCHETS RECYCLABLES
SEMAINE **paire**

→ Après un jour **férié**
la collecte se décale au lendemain

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 L	1 J	1 D	1 M	1 V	1 D
2 M	2 V	2 L	2 M	2 S	2 L
3 M	3 S	3 M	3 J	3 D	3 M
4 J	4 D	4 M	4 V	4 L	4 M
5 V	5 L	5 J	5 S	5 M	5 J
6 S	6 M	6 V	6 D	6 M	6 V
7 D	7 M	7 S	7 L	7 J	7 S
8 L	8 J	8 D	8 M	8 V	8 D
9 M	9 V	9 L	9 M	9 S	9 L
10 M	10 S	10 M	10 J	10 D	10 M
11 J	11 D	11 M	11 V	11 L	11 M
12 V	12 L	12 J	12 S	12 M	12 J
13 S	13 M	13 V	13 D	13 M	13 V
14 D	14 M	14 S	14 L	14 J	14 S
15 L	15 J	15 D	15 M	15 V	15 D
16 M	16 V	16 L	16 M	16 S	16 L
17 M	17 S	17 M	17 J	17 D	17 M
18 J	18 D	18 M	18 V	18 L	18 M
19 V	19 L	19 J	19 S	19 M	19 J
20 S	20 M	20 V	20 D	20 M	20 V
21 D	21 M	21 S	21 L	21 J	21 S
22 L	22 J	22 D	22 M	22 V	22 D
23 M	23 V	23 L	23 M	23 S	23 L
24 M	24 S	24 M	24 J	24 D	24 M
25 J	25 D	25 M	25 V	25 L	25 M
26 V	26 L	26 J	26 S	26 M	26 J
27 S	27 M	27 V	27 D	27 M	27 V
28 D	28 M	28 S	28 L	28 J	28 S
29 L	29 J	29 D	29 M	29 V	29 D
30 M	30 V	30 L	30 M	30 S	30 L
31 M	31 S	31 J	31 J	31 S	31 M

Une question, un doute ?

☎ 03 81 41 55 35

✉ gestion-dechets@grandbesancon.fr

Direction Gestion des déchets

Accueil du public du lundi au vendredi,
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
94 avenue Clemenceau, 25000 Besançon

Mémo tri

Tous les emballages se trient !



TOUS LES EMBALLAGES RECYCLABLES

EMBALLAGES PLASTIQUE, EN CARTON, PAPIERS, EMBALLAGES MÉTALLIQUE

EN VRAC pas dans un sac
PAS D'OBJET : que des emballages
BIEN VIDER : inutile de laver
AVEC OU SANS bouchon
NE PAS IMBRIQUER les emballages
les uns dans les autres



TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE

AVEC OU SANS bouchon
BIEN VIDER : inutile de laver
PAS DE vaisselle ou verre



DÉCHETS MÉNAGERS NON RECYCLABLES

Déchets souillés ou à usage unique
Restes alimentaires
Dans un sac **fermé**



LES BIODÉCHETS

Épluchures de légumes et de fruits, pain, marc de café, coquilles d'œufs, papier absorbant



TEXTILES, CHAUSSURES

Vêtements, linge et maroquinerie usés ou en bon état, propres et secs
Dans un sac **fermé**
Chaussures **liées par paire**



VIE QUOTIDIENNE ET INFOS PRATIQUES



Les déchets

Déchets abandonnés sur des terrains publics et privés, les **dépôts sauvages**, diffus ou concentrés, sont le signe d'une incivilité manifeste.

Interdits par la loi et contraires au règlement de collecte, ils constituent **une atteinte à la salubrité publique, perturbent le cadre de vie et défigurent le paysage.**

L'art. **R633-6 du Code pénal** punit le fait de déposer des déchets dans la rue d'une amende prévue pour les **contraventions de 3^e classe** qui peut aller jusqu'à 450€.

Si les déchets ont été transportés par un véhicule, l'amende peut aller jusqu'à 1500€, correspondant à une contravention de **5^e classe**, prévue par l'art **R.635-8 du Code pénal.**

La commune n'est pas compétente pour les dépôts sur les terrains privés.

VIE QUOTIDIENNE ET INFOS PRATIQUES

Mise en place des compteurs d'eau communicants



Le Grand Besançon Métropole a récemment fait appel à la société VEOLIA pour la mise en place des compteurs d'eau communicants.

Ces compteurs modernes permettent une gestion plus efficace de la consommation d'eau. Grâce à des modules de communication, les relevés de consommation sont envoyés automatiquement à distance, utilisant des technologies comme la radiofréquence ou le réseau cellulaire.

Les avantages de ces compteurs sont nombreux : automatisation des relevés, détection rapide des fuites, facturation précise et gestion durable de l'eau.

Le déploiement de ces compteurs s'est effectué progressivement dans la région du Grand Besançon, contribuant ainsi à une gestion plus efficace des ressources en eau et à la préservation de l'environnement.

Avancement :

Communes et quartiers équipés :

Quartiers de Besançon : Fontaine Argent, Vaite, Plançon, Fourier, Chaillot, Villarceau et Palente.

Communes : Byans-sur-Doubs, Roset-Fluans et Villars St-Georges Grandfontaine et Velesmes-Essart, Chalezeule, Vaire le Petit, Braillans et Champoux.

Communes et quartiers en cours de déploiement :

Quartiers de Besançon : Prés de Vaux, Picard, Mirabeau Danton, Granges, Chalezeule, Bregille et Boucherie.

Communes : Montferrand, Les Auxons, Chatillon-le-Duc, Marchaux et Chaudfontaine, Novillars, Chevroz et Tallenay.

Communes et quartiers à venir :

Quartiers de Besançon : Funiculaire, G éranium, M ég é vand, Cras.

Communes : Ecole Valentin, Miserey, Geneuille, Devecey, Cussey-sur-l'Ognon, Thise.

Nuisances Sonores

Tout bruit gênant causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit, de jour comme de nuit.

Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, bétonnières, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc... ne peuvent être effectués que :

- du Lundi au samedi de 9h à 12 h et de 14 h à 19 h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Les propriétaires d'animaux, et ceux qui en ont la garde, sont tenus de prendre toutes mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage. Les propriétaires de chiens doivent éviter que ceux-ci n'aboient de façon répétée ou intempestive ; les conditions de détention de ces animaux et la localisation de leur lieu d'attache ou d'évolution doivent être adaptées en conséquence.

Alors, afin d'éviter ces désagréments, pensez à vous mais surtout à votre voisinage.

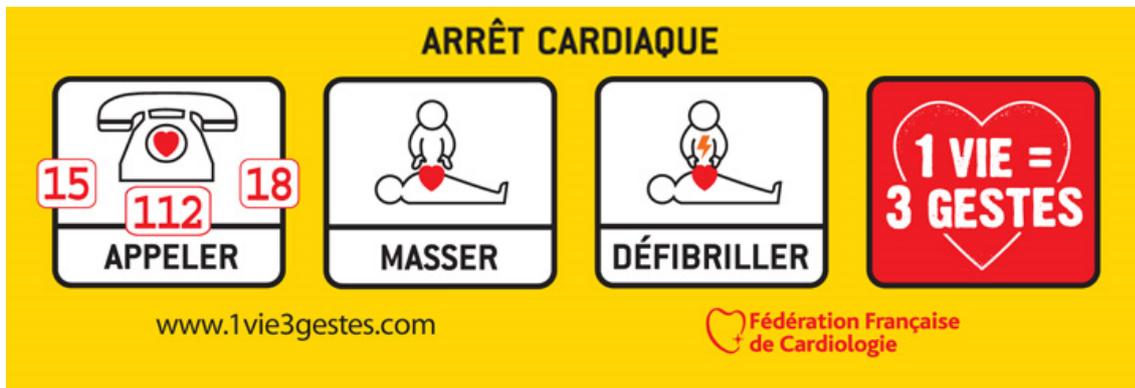




Quand et comment utiliser un défibrillateur ?

Un **défibrillateur** doit être utilisé dans des cas bien précis, c'est-à-dire uniquement quand une personne est en arrêt cardiorespiratoire. L'arrêt cardiaque de la victime se déclare quand celle-ci est inanimée, qu'elle ne répond pas aux stimulations et qu'elle ne respire plus. Lorsque vous vous trouvez dans cette

situation d'urgence dans un lieu public et que vous avez accès à un **défibrillateur externe**, généralement protégé dans son [boîtier pour défibrillateur](#), il faut absolument respecter 3 étapes fondamentales données par la Fédération Française de Cardiologie :



1. Appeler les secours : en premier lieu, vous devez impérativement appeler les secours en composant le 15, le 18 ou le 112.
2. Effectuer un massage cardiaque : il est préconisé d'**utiliser le défibrillateur** au bout de deux minutes de massage cardiaque, s'il est à disposition. N'hésitez pas à consultez notre guide pour savoir comment effectuer un massage cardiaque.
3. Défibriller : une fois que vous avez le défibrillateur entre les mains, il est nécessaire de le mettre rapidement en marche. Puis, il faut mettre les pastilles des deux électrodes (pré-gélifiées) sur le patient (en vérifiant que la surface est bien sèche), généralement un schéma indique leur emplacement pour orienter la personne qui prodigue les soins de premiers secours. La première électrode se place au-dessous de la clavicule droite, l'autre sur le côté gauche du thorax, 5 à 10 cm au-dessous de l'aisselle. Certains modèles sont accompagnés d'un kit de rasage d'urgence à utiliser si la victime a une pilosité trop importante qui empêche de bien fixer les électrodes sur le torse.

Ces 3 gestes peuvent sauver des vies, c'est pourquoi il est très important de les connaître pour bien les appliquer si l'on se trouve face à ce genre de situations d'urgence

Planning d'activités Seniors

Les Mairies ainsi que L'UFCV vous proposent de
participer à des Cycle d'activité :
Informatique / Bien vivre ma retraite

Pour les Seniors de Roche-Lez-Beaupré, Amagney, Vaire et Novillars

Conditions d'inscription : Avoir au moins 60 ans



Vaire



Atelier bien-être 10h-12h

Jeudi 7 Mars 2024

Présentation et quizz de
culture générale

Mercredi 20 Mars 2024

Prévention contre la
cybercriminalité

Mercredi 27 Mars 2024

Gym douce

Vendredi 05 Avril 2024

Bien être

Mercredi 24 Avril 2024

Droit retraite (CARSAT)

Jeudi 23 Mai 2024

Code de la route

Mercredi 5 juin 2024

Marche

Mercredi 12 Juin 2024

Initiation aux langues
étrangères

Mercredi 26 Juin 2024

Bilan et moment de
convivialité

Atelier informatique 14h30-16h

Jeudi 7 mars 2024

Mercredi 20 mars 2024

Mercredi 27 mars 2024

Vendredi 5 avril 2024

Mercredi 24 avril 2024

Jeudi 23 mai 2024

Mercredi 5 juin 2024

Mercredi 12-juin 2024

Mercredi 26-juin 2024

**Un cycle est une série d'activités sur un même thème avec une évolution*

Activité gratuite, il suffit de vous inscrire

Par téléphone :

07.83.61.05.54

par mail :

Animation-Seniors.bfc@Ufcv.fr

*(Possibilité de s'inscrire en demi journée ou en journée complète)
(Possibilité de participer de manière ponctuelle ou à l'ensemble des sessions)*

*En cas de besoin, pour votre transport, vous pouvez réserver une place en minibus en le précisant
lors de votre appel ou dans votre mail*

UFCV

Carsat Retraite
& Santé
au travail
Bourgogne
& Franche-Comté

Mona Lisa
ENGAGÉS CONTRE L'ISOLEMENT DES AGÉS



VIE QUOTIDIENNE ET INFOS PRATIQUES

Inscription à la maison des Novillarois ☎ 07.57.47.16.58



Ateliers Bons Jours (pour les plus de 60 ans)

9 Novillaroises ont bénéficié pendant 7 séances de 2h des précieux conseils sur la santé, de Sylvie Nolot ainsi que l'intervention de professionnels !!

Et 9 autres, pendant 9 séances sur le sommeil

Prochain atelier à l'automne, sur un autre thème !



Les matins du samedi (10h à 12h un samedi sur 2)

Nettoyons la nature !

Les enfants et parents ont parcouru leur commune munis de sacs poubelles.

Une façon concrète et conviviale de sensibiliser les habitants à l'environnement.



Jardinage avec Mathieu Cappelli !

De jolies fleurs ont été plantées vers le parking de l'école.



LAEP (Lieu d'Accueil Enfant Parent). Le lundi de 15h à 18h

En présence d'une accueillante et d'une professionnelle de la petite enfance. (Clotilde et Eva)

Et aussi, **L'atelier cuisine** un mardi sur deux, de 14h à 16h

La permanence numérique les mercredis de 9h à 12h

La balade un vendredi sur deux, de 14h à 16h

Et le soutien scolaire les mardis et jeudis de 16h30 à 17h30

VIE QUOTIDIENNE ET INFOS PRATIQUES



La Ludothèque « la Toupie »

La ludothèque La Toupie a été créée en 1998.

Elle est gérée par Familles Rurales du Doubs, comme les trois autres ludothèques itinérantes dans le département. Elle rayonne en itinérance autour de Besançon. Elle propose des jeux et des jouets pour tous les âges.

Les espaces de jeux sont renouvelés toutes les six semaines, ce qui permet de proposer régulièrement des nouveautés parmi les 2500 jeux et jouets qui composent le stock de jeux.

La ludothèque est un espace de jeu pour les enfants de 0 à 10 ans accompagnés d'un adulte (parents, grands-parents, nounou...) et pour les enfants de 11 ans et plus avec une autorisation parentale. C'est aussi un lieu de rencontres, d'échanges qui se veut convivial et dynamique. Elle permet également la découverte de nouveaux jeux, du puzzle au toboggan, en passant par les déguisements, les jeux de société ... On peut jouer sur place et/ou louer les jeux !

À la ludothèque, vous serez accueillis par Aurélien LE BORGNE et Mathilde RIOT, ludothécaires.

Pour les particuliers, familles et assistantes maternelles. Vous pouvez venir deux fois gratuitement lors des accueils ludothèques pour découvrir nos espaces de jeux. Puis deux possibilités :

- Paiement à la séance 3€/famille
- Paiement à l'année, de date à date, 20€ ou 25€/famille suivant votre commune d'habitation.

Vous avez aussi la possibilité de louer des jeux pendant un week-end, quinze jours, un mois pour prolonger le jeu à la maison. 5€ de location de jeux sont offerts pour une cotisation à l'année.

À Novillars 3^e lundi de 14h30 à 17h30 Hall de la salle Polyvalente.

Accueil de classes de 14h30 à 16h30, accueil des particuliers de 16h30 à 17h30

Prochains rendez-vous

13/05 Bienvenue au restaurant

17/06 Les Indiens

01/07 Jeux d'eau

23/09 Vétérinaire

21/10 Vétérinaire/Le Jardin

18/11 Le Jardin

16/12 le Chantier

Ludothèque La Toupie • 12 rue de la famille 25000 Besançon
07 66 53 28 64 • <https://ludothèquesdoubs.famillesrurales.org>

ÉVÈNEMENTS PASSÉS ET DATES À RETENIR



Tournoi Entente Roche-Novillars

Ce week-end de Pâques, l'Entente Roche-Novillars a célébré sa 7^e édition du Challenge des Étoiles. Malgré un temps capricieux, près de 50 équipes venues de toute la Bourgogne Franche-Comté se sont rassemblées le temps d'un week-end au complexe intercommunal, sur le terrain en herbe et le nouveau synthétique.

Le samedi, les U11 se défiaient sur le terrain et autour d'un quizz pour la gloire du Challenge. Puis, le lundi, ce fut au tour des U13 de défendre fièrement leurs couleurs.

Mais aussi, tout au long des mois de mai et juin, des interventions « foot à l'école » seront proposées aux établissements de Novillars et Roche-Lez-Beaupré, permettant à de nouveaux talents de découvrir ce sport.

Pour couronner le tout, le mois de juin verra le Club de Football Entente Roche-Novillars proposer ses journées portes ouvertes. L'occasion idéale pour tous les passionnés de football de découvrir le club, de participer à des entraînements et de profiter d'ateliers divers et variés.



ÉVÈNEMENTS PASSÉS ET DATES À RETENIR



Premier thé dansant de l'année... Bon pour le moral et les guibolles

Le dimanche 24 mars après-midi, l'espace de quelques heures, le comité d'animation de Novillars a proposé dans la salle polyvalente de la commune son premier thé dansant. Les convives ont fait montre de leurs talents de danseurs, ont tournoyé, virevolté et enchaîné les pas aux rythmes de la valse, du tango, du twist, du madison, de la marche et de la tarentelle. Ils ont guinché dans la bonne humeur.

Seuls, en couple ou en groupe, les danseurs et danseuses endimanchés, se sont déhanchés sans complexes, dans une ambiance des plus festives. Danser, ça fait du bien, c'est bon pour le moral et la santé, des rencontres se créent.

Un beau moment de convivialité, un vecteur important de lien social.

Une ambiance au beau fixe grâce à une organisation bien rodée et un engagement des bénévoles, un dynamisme et un répertoire de qualité proposé par SAM'USIC qui a ravi l'ensemble des participants.

Un grand merci à tous pour cette belle réussite.

ÉVÈNEMENTS PASSÉS ET DATES À RETENIR

- Le samedi 22 juin, l'Entente Roche-Novillars organisera l'inauguration de son nouveau terrain synthétique, financé par le SIVU.



- Le feu d'artifice sera tiré le 13 juillet à 22h30 sur la commune de Roche-lez-Beaupré, comme convenu avec la municipalité de Novillars

Lieu habituel : au bord du Doubs, vers la salle Jouffroy.

Descente aux flambeaux : départ 21h30, place de la Mairie organisée par la mairie et l'association des habitants des HLM.

Les enfants doivent être accompagnés par leurs parents.



- LECTURE DE RUE

LA MAISON DES NOVILLAROIS ET LA MÉDIATHÈQUE DE NOVILLARS PRÉSENTENT LES HISTOIRES ET PRÊTS DE LIVRES DANS VOS QUARTIERS

DU 8 AU 26 JUILLET 2024

Du lundi au vendredi de 11h à 12h

Lundi & mercredi - HLM

Mardi & vendredi - kiosque

Jeudi - arrêt de bus bois des âges

Les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents.

Commémoration du 8 Mai 2024

Le 8 mai est une date emblématique qui marque la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe, célébrant la capitulation de l'Allemagne nazie en 1945.

Chaque année, cette journée est commémorée à travers le monde pour rendre hommage aux millions de personnes qui ont perdu leur vie et à ceux qui ont lutté pour la liberté et la paix.

Les cérémonies de commémoration comprennent des discours, des dépôts de gerbes et des moments de recueillement. C'est aussi l'occasion de rappeler l'importance de préserver la mémoire collective et de tirer des leçons du passé pour construire un avenir meilleur, basé sur la tolérance, la compréhension et la coopération entre les nations.

En cette journée du 8 mai, nous nous souvenons et rendons hommage aux sacrifices consentis pour défendre les valeurs fondamentales de l'humanité.



TRAVAUX

Réfection Rue Weibel

Comme vous avez pu le remarquer, la rue Weibel a changé de peau. Elle en avait bien besoin.

Elle a fait l'objet d'une requalification de voirie, avec pour objectifs de donner à cette rue un caractère moins routier et d'apaiser les vitesses de circulation.

Les travaux ont commencé début février avec la rénovation du réseau d'assainissement, l'élargissement des trottoirs permettant la continuité de la véloroute et le renforcement du pont de la Longeau.

Compte tenu du fort trafic des camions, la chaussée a été réduite pour diminuer la vitesse et offrir un meilleur confort aux piétons et cycles. En effet, une voie verte destinée à la circulation des piétons et cycles permet désormais de relier en toute sécurité la véloroute le long du Doubs au passage souterrain de la gare qui permet de rejoindre le centre de Novillars.

Le tout a été recouvert d'un revêtement adapté et des arbustes ont été plantés.

La rénovation de la rue Weibel est un bel exemple de collaboration entre la commune, les entreprises riveraines et le grand Besançon. Merci à tous les acteurs de ce chantier pour leur implication dans ce projet que les riverains attendaient depuis longtemps.

Les travaux en quelques chiffres :

Le coût global des travaux de voirie pour cette opération est de 625 335 € TTC.

Il est supporté à hauteur de 54,50 % par Grand Besançon Métropole et de 45,50 % par la commune de Novillars.

La papeterie GEM DOUBS et la Cogénération Biomasse de Novillars / CBN ont participé financièrement au coût de renforcement de la structure de chaussée.



Début des Travaux de Rénovation du Cabinet Médical

Nous sommes ravis d'annoncer que les travaux de rénovation du cabinet médical de notre commune ont débuté début avril, sous la direction de l'entreprise CDEI.

La rénovation en cours vise à moderniser et à améliorer les installations du cabinet médical, créant ainsi un environnement accueillant et fonctionnel pour les professionnels de la santé et leurs patients. Nous prévoyons que les travaux se termineront vers la mi-mai, ouvrant ainsi la voie à une phase de recrutement de nouveaux médecins.

Le conseil municipal est pleinement engagé dans la recherche d'un ou deux médecins, l'amélioration des conditions d'accueil nous semble une priorité afin de devenir plus attractifs.

Nous vous invitons à diffuser notre recherche, et à contacter la mairie si vous avez des connaissances intéressées.



ASSOCIATIONS

USN Sport Loisirs



L'**USN Sport Loisirs** fait partie de l'USN (UNION SPORTIVE DE NOVILLARS)

La section créée sous l'impulsion de Jean Grosfilley et Jean-Paul Steiner, il y a plus de 40 ans, s'est axée sur la randonnée pédestre avec des séances de gym encadrées longtemps par Jean pour conserver une forme de sportif toute l'année.

Notre section conserve toujours dynamisme et convivialité avec aujourd'hui plus de 50 adhérents.

Nos activités aujourd'hui se sont multipliées, la principale reste bien sûr **la Randonnée** (sous l'égide de la FFRP).

• **Randonnée** : Activité bi mensuelle pratiquée le dimanche qui nous fait découvrir les nombreux sentiers de notre région, cette activité se déroulant sur une journée, chacun amène son sac à dos et pique-nique. L'hiver les randos, suivant l'enneigement, seront remplacées par des sorties ski de fond ou raquettes. Pour garder la forme, et l'envie des adhérents, nous avons compléter nos sorties par d'autres pratiques sportives.

• Tous les mardis matin à **9H30 Badminton loisirs**. (Gymnase Novillars).

• Tous les vendredis toujours la Gymnastique **forme détente**,

de 14 h 30 à 16 h 00 au Dojo du SIVU entre Novillars et Roche Lez Beaupré. (Sauf pendant les vacances scolaires).

• Le samedi matin **marche nordique** (marche rapide avec bâtons) à 9 h 30 fonction de la météo

• Chaque année, le 8 mai une **randonnée pour tous** est organisée au départ du gymnase de Novillars avec 3 parcours de proposés de 12, 16 et 25 kms ainsi que 3 points de ravitaillement.

L'adhésion couvre l'ensemble des activités.

Nous pouvons organiser aussi des séjours de randonnées sur des périodes d'une semaine ou plus pour visiter d'autres régions ou d'autres contrées.

Si vous voulez nous rejoindre ou avoir des renseignements, notre site internet peut vous apporter des éléments de réponse <http://www.usn-sports-loisirs.fr>

ou n'hésitez pas à contacter le président :

Thierry Bole du Chomont Téléphone : 06 42 49 10 39 email : tboleduchomont@wanadoo.fr

Ou venez tester nos activités sur place.

Bonne journée à tous et gardez la forme.



Le TCRN, club crée dans les années 80 compte aujourd'hui 70 joueurs.

En adhérant à l'association et avec une licence, il vous est possible de pratiquer le tennis sur 3 terrains situés sur 2 villages voisins.

Mais le TCRN, c'est aussi :

• **Une école de tennis** à partir de 3 ans avec animateurs agréés FFT

• **Un Tournoi Multi Chance homologué**

• **Un tournoi interne** non homologué mais très convivial !

Renseignements

+33 6 16 55 23 98

tennisclubrochois@gmail.com

Et sur le site tennisclubrochenovillars.fr

À Roche Lez Beaupré, au bord du Doubs, dans un cadre sympathique et agréable, deux courts en béton poreux sont accessibles aux adhérents et sur Novillars, en plus d'un terrain refait à neuf en 2022, vous pouvez aussi taquiner la balle sur le mur **en libre accès** !



ASSOCIATIONS



L'AIKIDO, une discipline accessible à tous

AI: Union, harmonie

KI: Energie physique et mentale

DO: Chemin ou voie

L'aikido n'est pas un sport donc pas de catégorie de poids ni d'âge limite, c'est une **pratique mixte** qui assure le développement des réflexes, un excellent entretien physique et une mise en harmonie du corps.

L'AIKIDO, une philosophie

Le but recherché n'est pas de détruire l'autre, mais de se réaliser en apprenant à se connaître soi-même.

La compétition n'existe pas en aikido, donc pas de rivalités, pas de jalousies, les progrès sont à la mesure de son propre investissement.

L'AIKIDO, un art de vivre

Sur le tatami, la pratique se déroule dans la convivialité : **se retrouvent des personnes de tout âge et de tout milieu** dans une ambiance agréable. L'esprit de non compétition favorise le partage.

Union
Sportive
Novillars

L'AIKIDO au Dojo Novillarois

Place de la mairie
25220 - NOVILLARS

<http://usnaikido.over-blog.com>

SECTION SENIORS : Horaires : le lundi **toute l'année** - 10h -13h

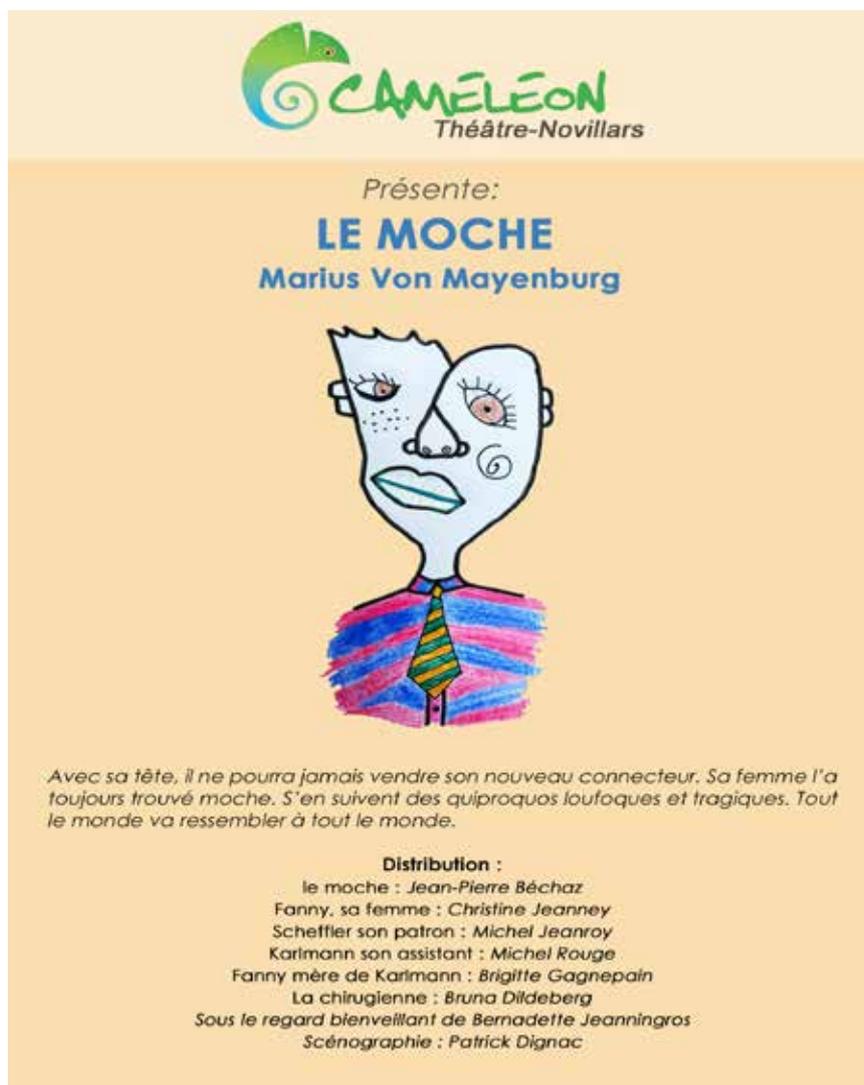
- **Enseignants :** Lucette LACOMBE - 4^e Dan - Brevet Fédéral
Bernard LACOMBE - 4^e Dan - Brevet Fédéral
Christian CUCHE - 1^{er} Dan - Brevet d'Initiateur Fédéral d'Aikido
Catherine ROUSSEL - 1^{er} Dan - Brevet Fédéral
- **Contact :** Bernard LACOMBE - 06 66 50 20 08 - bernard.priv@marqueterie.fr

SECTION ADULTES : Horaires : Mardi 14h00 - 15h00 Aikitaiso*
19h - 20h 30 Aikido
Jeudi 19h - 20h30 Aikido

*Aikitaiso: étirements, assouplissements, respiration en lien avec la pratique de l'aikido

- **Enseignants :** Jean-Paul MOINE - 7^e Dan - Brevet d'Etat 2^e degré
Oussama AL AABQARY - 2^e Dan - Brevet d'Initiateur Fédéral d'Aikido
- **Contact :** Jean-Paul MOINE - 06 64 96 70 61 - moine.jean-paul@orange.fr

ASSOCIATIONS



C'est avec plaisir que la Troupe du Caméléon présente cette année encore une nouvelle pièce de théâtre.

Pour cette saison, c'est « Le Moche » qui a été choisi, une pièce écrite par Marius von Mayenburg, auteur allemand contemporain, qui se penche sur le problème de l'apparence dans le monde du travail, et dans la vie en général. Quand tout le monde veut ressembler à un modèle d'une beauté astrale, il en résulte des situations et des quiproquos tant au niveau de la famille que dans les relations au travail.

La Troupe du Caméléon, bien connue de Novillars, présente depuis plus de 25 ans des textes de qualité mais non rébarbatifs. Elle se compose d'une petite dizaine de membres, certains présents depuis le début de l'aventure, et cette année deux petits nouveaux au talent sûr.

Nous pensons jouer cette pièce une bonne dizaine de fois dans la région, et d'ores et déjà nous pouvons annoncer une date au C.D.N. de Besançon, le samedi 15 juin prochain, à 18h30. Nous aurons plaisir à vous y retrouver.

Chorale



VOUS SOUHAITEZ :

Découvrir la chorale...

Voir comment se passe une répétition...

Écouter ou même pousser la chansonnette...

N'hésitez plus, venez rejoindre la chorale sans engagement :

Tous les mardis à la bibliothèque de Novillars de 20h à 21h30 !

Sous la direction de Françoise BERTIN-DENIS (cheffe de chœur) et Édith GANDILLET (pianiste), une trentaine de choristes amateurs répartis en quatre pupitres se retrouvent pour chanter dans une très bonne ambiance.

Notre répertoire est composé de gospel classique et contemporain. Pour rejoindre la chorale, aucune compétence musicale n'est exigée, il suffit d'aimer chanter et de s'engager de façon assidue en adhérant à notre association. Notre chœur est ouvert à tous : hommes, femmes, jeunes et moins jeunes !

Cette année notre chorale a participé au « Sadjat Festival » à Gilley, chanté à La Barêche, Deluz, puis à la fête de la musique le 21 juin au centre diocésain de Besançon. Chaque concert est un moment de plaisir et de partage avec le public.

Contact et renseignements possibles : Laurent BERTIN-DENIS, Président : 06.78.16.23.23 ou 06.77.80.53.81



: soulgospelvoicesnovillars@gmail.com



: www.facebook.com/soulgospelvoicesnovillars

« La seule chose qui soit mieux que chanter est chanter encore »
Ella Fitzgerald





MAIRIE

Place du 8 mai 1945
03.81.55.60.45
Mail :
mairie.novillars@wanadoo.fr
Site :
<https://www.mairie-novillars.fr>
Lundi : 8h30-12h / 14h-18h
Mardi, Mercredi, Jeudi :
8h30-12h
Vendredi : 8h30-12h / 14h-17h
Accueil téléphonique à partir de
10h

MÉDIATHÈQUE

Place du 11 novembre
03.81.25.16.77
Mail :
contact@mediathequedenovillars.fr
Site :
<https://www.mediathequedenovillars.fr/>
Mardi : 13h-14h / 16h30-18h
Mercredi : 10h-12h / 14h-17h
Jeudi : 13h-14h
Vendredi : 13h-14h / 16h30-18h
Samedi : 11h-12h

ÉCOLE JEAN GROSFILLEY

Place du 11 novembre
03.81.57.01.93
Mail :
ecole.novillars@ac-besancon.fr
Lundi, Mardi, Jeudi,
Vendredi : 8h30-11h30 /
13h30-16h30

ESPACE DE VIE SOCIALE DE NOVILLARS

Place du 8 mai 1945
07.57.47.16.58
Mail :
evs.novillars@yahoo.com
 lamaisondesnovillarois
 maisondesnovillarois
Lieu d'Accueil Enfant/Parent :
lundi 15h-18h
Permanence Numérique :
Mercredi 9h-12h
Soutien scolaire :
Mardi, Jeudi : 16h30-17h30

COLLECTE DES DÉCHETS

94 av Clémenceau 25000 Besançon
Un doute, une question : 03.81.41.55.35
Mail :
gestion-dechets@grandbesancon.fr
Site :
[Jours de collecte des déchets par
commune - OpenData Besançon
\(grandbesancon.fr\)](https://www.grandbesancon.fr/jours-de-collecte-des-dechets-par-commune-open-data-besancon)
Jour de collecte : mardi
Déchets résiduels : semaine impaire
Déchets recyclables : semaine paire
Après un jour férié la collecte se décale
au lendemain

VACANCES SCOLAIRES

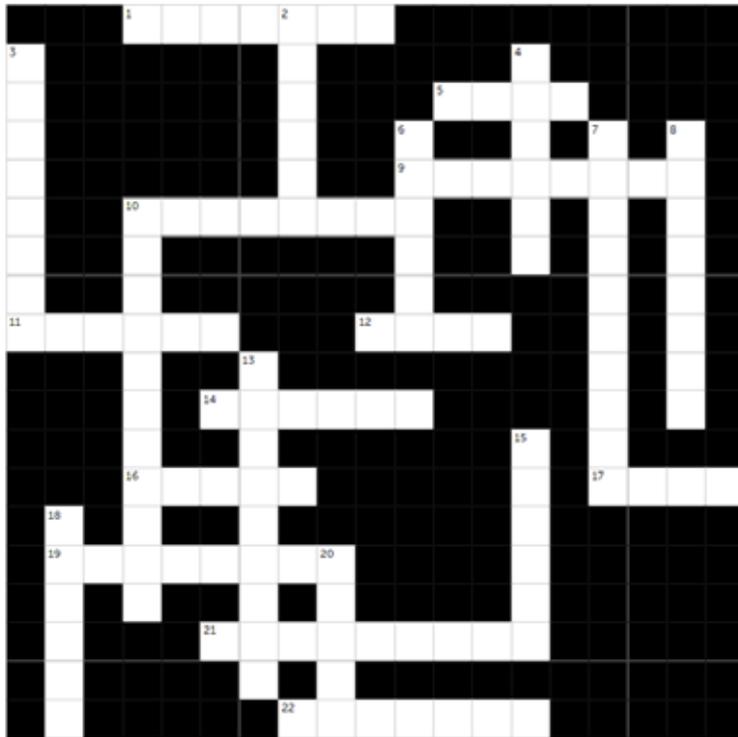
Été 2024 :
Du 6 juillet après la classe
au 2 septembre au matin
Toussaint :
19 octobre au 4 novembre
Noël :
21 décembre au 6 janvier
Hiver :
22 février au 10 mars
Printemps :
19 avril au 5 mai
Été 2025 :
5 juillet au 1^{er} septembre

SERVICES D'URGENCES

Pompiers : **18 ou 112**
SAMU : **15**
Police ou gendarmerie : **17**
SOS Médecin : **0 826 88 24 24**
Urgences dentaires (dimanches et jours fériés uniquement 9h à 12h) : **39 66**
Fil santé jeunes : **32 24**
Sida info service : **0800 840 800**
Croix-Rouge écoute : **0800 858 858**
Numéro d'urgence pour personnes sourdes ou malentendantes : **114**
Femmes victimes de violence : **39 19**
Prévention du suicide : **31 14**
Enfance maltraitée : **119**
Maltraitance envers les personnes âgées et les personnes en situation de handicap : **39 77**
Harcèlement scolaire : **39 20**



Mots-croisés :



Horizontal

- 1 Plantes herbacées aux couleurs vives souvent associées au printemps
- 5 Premier mois du printemps
- 9 Période de l'année où le jour a une durée égale à celle de la nuit
- 10 Petit animal qui se réveille après l'hiver
- 11 S'ouvrir en bouton
- 12 Couleur souvent associée au printemps
- 14 Poussière produite par les fleurs qui donne des allergies
- 16 Animal symbolique du printemps connu pour son saut
- 17 Liquide nutritif qui circule dans les plantes
- 19 Petits insectes butineurs
- 21 Fleur qui symbolise le printemps
- 22 Partie comestible d'une plante, souvent cultivée au printemps

Vertical

- 2 Fête célébrée au printemps avec des œufs colorés
- 3 Phénomène météorologique caractéristique du printemps
- 4 Fruit qui mûrit au printemps et qui est souvent rouge
- 6 Activité de nettoyage souvent effectuée au début du printemps
- 7 Petites fleurs souvent jaunes qui poussent dans les bois
- 8 Arbre qui fleurit au printemps
- 10 Oiseaux souvent associés au retour du printemps
- 13 Nom de notre commune
- 15 Petite pluie fine
- 18 Petite branche portant des bourgeons
- 20 Activité typique du printemps où l'on plante des graines

Solutions : 1. Tulipes - 2. Pâques - 3. Giboulee - 4. Fraise - 5. Mars - 6. Ménage - 7. Jonquilles - 8. Cerisier - 9. Equinoxe - 10. Hérisson - 11. Eclaire - 12. Vert - 13. Novillars - 14. Pollen - 15. Bruine - 16. Lapin - 17. Sève - 18. Rameau - 19. Abeilles - 20. Semis - 21. Printemps - 22. Asperge

RECETTE

Gâteau chocolat-courgette

Idée recette pour profiter des légumes de saison !

INGRÉDIENTS :

Préparation : 15 min

Cuisson : 20 min

Pour 6-8 personnes

- 200 g de chocolat noir (65% de cacao minimum)
- 4 œufs
- 120 g de sucre de canne
- 1 courgette (200 g)
- 70 g de farine
- Une pincée de sel
- 1 barquette de framboises

PRÉPARATION :

- Préchauffez le four à 170°C (th.6).
- Faites fondre le chocolat au bain-marie avec le sel.
- Fouettez au robot les œufs avec le sucre pendant 4 à 5 min.
- Pelez la courgette et râpez-la finement.
- Mélangez le chocolat fondu avec les œufs, puis incorporez la courgette râpée.
- Versez le chocolat fondu puis ajoutez la courgette râpée au mélange précédent.
- Ajoutez la farine tamisée et mélangez. Versez dans un moule beurré et fariné et enfournez pour 20-25 minutes. Laissez tiédir, démoulez puis dressez avec les framboises dessus.

Astuce : les plus gourmands peuvent l'accompagner d'une crème anglaise...



CONTACT

Mairie de Novillars
Place du 8 mai 1945
25220 NOVILLARS
Tél : 03.81.55.60.45
mairie.novillars@wanadoo.fr

Éditeur : Mairie de Novillars
Place du 8 mai 1945
Responsable publication :
Lionel PHILIPPE

Comité de rédaction :
équipe municipale
Impression / mise en page :
Estimprim- ZI la raye –
25110 AUTECHAUX

Accueil Téléphonique Mairie
à partir de 10h, sauf le mercredi
après-midi

Site de la mairie :
www.mairie-novillars.fr
Horaires d'ouverture Mairie
Lundi : 8h30 – 12h00 /
14h00 – 18h00
Mardi, Mercredi et Jeudi :
8h30 – 12h00
Vendredi : 8h30 – 12h00 /
14h00 -17h00